

BREVES CFTC FINANCES D'AVRIL 2021

DGFIP :

DGFIP ... terre d'accueil ?



La DGFIP semble faire office de terre d'accueil pour certaines missions dont les transferts ont été décidés soit à la suite de rapports qui n'ont pas été portés à notre connaissance (taxes d'urbanismes gérées par le Ministère de la Transition Ecologique) soit par volonté politique (recouvrement fiscal unifié, pour certaines taxes gérées par les Douanes). Ces apports d'activité sont présentés comme des garanties de missions pour nous, agents de la DGFIP. Malheureusement, pour les agents qui les perdent et les exerçaient avec expertise, ils présentent toutes les caractéristiques d'un plan social avec leur lot d'incertitudes sur leur sort en matière de reclassement, localisation de l'emploi.

Plus généralement, et c'est tout aussi inquiétant, c'est le grand flou sur les conditions de l'exercice, par la DGFIP, des missions qu'elle accueille...parce que, bien sûr, le but de ces transferts est de supprimer des emplois publics, donc pas question de poursuivre dans les mêmes conditions. La réingénierie des process habillera tout ça...

Terre d'accueil, vraiment?

DOUANES :

Alors que le mot crise rime avec s'éternise, les douaniers doivent à nouveau s'adapter aux récentes mesures de confinement. Les restrictions de déplacements transfrontaliers imposent des contrôles accrus et complexes selon les pays de provenance ou de destination. Les douaniers font preuve d'une rigueur sans faille et de capacités d'adaptation hors norme, tout en s'exposant à la contamination dans des proportions supérieures à l'ensemble du Ministère, comme leurs fonctions les y obligent. En parallèle, les douaniers de la branche des opérations commerciales contribuent largement à la gestion nationale de la crise en étant présente auprès des opérateurs dans leurs difficultés économiques et dans le dédouanement des marchandises sanitaires indispensables.



Pour autant, les réformes de dépeçage de la douane ne sont pas mises en pause, le transfert des fiscalités à la DGFIP est sur le rail. En perdant cette ramification importante de son activité, dans laquelle elle avait pourtant développé une expertise, la douane va s'affaiblir et 700 emplois au moins seront directement affectés par cette réforme. Le sort des collègues concernés par les fermetures d'activité ou de services est encore incertain. La douane de demain va se recentrer sur le contrôle de la frontière et de la marchandise ; c'est une option politique que regrette la CFTC, option dictée par la seule économie budgétaire mais aux conséquences possiblement lourdes tant pour les agents des douanes que pour la collectivité citoyenne.

INSEE :



L'attribution du numéro d'identification pour les entreprises et leurs établissements (N° Siren) est une des prérogatives de l'Insee, essentielle pour la mesure de l'économie française. L'Insee a donc des obligations contractuelles, notamment en termes de délai, d'attribution du numéro Siren dans le délai d'un jour. Or, les articles 1 et 2 de la loi Pacte impactent cette mission en modifiant le rôle des différents acteurs, dont celui des équipes Siren.

L'Inpi, en qualité de responsable du Guichet Unique Électronique, remplacera progressivement d'ici 2023 les 1 400 Centres de Formalités des Entreprises (CFE) dans leurs missions d'enregistrement des déclarations des entreprises. Les relations souvent compliquées avec certains CFE, notamment les Greffes, disparaîtront de fait, sans pour autant qu'à ce stade le GUE ne soit perçu comme la panacée.

En effet, la CFTC émet des réserves quant à la gouvernance du projet Siren 4 :

- contraintes des partenaires de l'INPI ;
- moyens insuffisants pour le transfert des missions CFE vers INPI ;
- anticipation d'économies d'échelles avant que le projet ne soit finalisé (-8 ETP).

DGCCRF :

A la DGCCRF, nous dénonçons la poursuite des réformes absurdes dans le contexte actuel face à l'épuisement des collègues. La mise en place des SGC & des DDETSPP ne font que renforcer le sentiment d'abandon des agents, alors que les projets d'interdépartementalité continuent.

Notre DG semble obsédée par le contrôle de la vérification de la jauge sanitaire ; elle le semble moins par la perspective des carrières ! L'application des ASA garde d'enfants est ubuesque et disparate selon les unités ; est-il normal qu'un parent isolé doit laisser son enfant de 11 ans collégien seul à la maison ?

Nous assurons chaque collègue de notre soutien face aux profondes transformations dans la fonction publique, notre ministère, notre administration. Le syndicalisme est une force : plus nous serons nombreux et plus nous pourrons agir ! A fortiori dans ce contexte où nos services à l'adhérent sont inévitables !

www.cftc-ccrf.org/documents/adhesion.pdf



CENTRALE :



Bien que la crise sanitaire se prolonge, que le télétravail soit fortement recommandé, que le moral de beaucoup d'agents soit en berne et dans un contexte où les troubles psychiques sont importants, à Bercy, on continue les déménagements, les réorganisations et restructurations, sans réelle concertation.

Une restructuration particulièrement difficile, celle concernant la Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC), autorité d'audit des fonds européens en France, qui fait partie de notre ministère, et où l'ambiance est particulièrement tendue. Un rapport édifiant du CHSCT fait apparaître une mauvaise gouvernance de cette commission : turn-over important, agents régulièrement en arrêt de travail et pour de longues durées, manque de confiance des équipes d'encadrement vis-à-vis des agents...

Le soutien et l'accompagnement des agents dont la structure est en restructuration est primordiale pour la CFTC Centrale.

La CFTC Centrale est également a fait part de son inquiétude pour les salariés de l'AGRAF : beaucoup d'entre eux sont mis au chômage partiel alors que les besoins liés aux consignes sanitaires sont importants. Les salariés actuellement présents dans les restaurants doivent être polyvalents et leur charge de travail est en forte hausse depuis le début de la crise sanitaire.